



Syndicat National **Force Ouvrière**  
des Finances Publiques  
Section du Calvados

**PERMANENCE :**  
7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex  
3<sup>ème</sup> étage - Porte 318  
[fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr)  
**02.31.38.34.61**

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

## DIVES-SUR-MER. LES SYNDICATS VEULENT SAUVER LES TRESORERIES

### L'INTERSYNDICALE DES FINANCES PUBLIQUES DU CALVADOS A ETE REÇUE CETTE SEMAINE PAR LE MAIRE DE DIVES, PIERRE MOURARET.

Article Ouest-France publié le 10/08/2019 à 05h45

Lors d'une rencontre en mairie, mardi, les syndicats des finances publiques n'ont pas caché leur inquiétude quant à l'avenir des trésoreries sur le département et celle de Cabourg-Dives.

L'intersyndicale des finances publiques a pris son bâton de pèlerin pour aller à la rencontre des maires du Calvados, afin de les alerter sur l'avenir des perceptions.



Pierre Mouraret, maire de Dives-sur-Mer, a « saisi cette occasion, pour pousser un cri d'alarme en direction des maires et des élus du territoire. Il est temps de dire stop et de passer à l'action ». La perspective d'une fermeture au 1er juin 2022 de la perception le met hors de lui.

En 2016, la Direction des finances publiques « a fermé la trésorerie de Dives pour la recentrer sur Cabourg », se souvient **Bruno Gilbert, secrétaire départemental FO des finances publiques**. « Aujourd'hui, il y a un grand mouvement national de suppression de postes. L'État s'appuie dorénavant sur les Points info 14. » Pour le seul département du Calvados, 22 trésoreries sont concernées, dont celle de Cabourg.

#### DOZULE OU MERVILLE POUR LES USAGERS

Ne subsisteront que cinq ou six services de gestion comptable dans le département. Quid des agents de Cabourg? « Ils devraient migrer vers la trésorerie de Trouville, tout comme les usagers. » Ces derniers auront aussi la possibilité de se rendre dans les Points info 14, situés à Dozulé et Merville-Franceville. Loin de convaincre les syndicats, « ce sera des lieux avec des permanences ponctuelles, mais on n'a rien de précis sur l'accueil, les obligations en termes de service, du nombre d'agents et de leur qualification », s'inquiète Alain Devaux, du syndicat CGT.

L'intersyndicale craint que ces Points info « ne brassent un trop grand nombre de services », entraînant du même coup « une relation très différente à celle d'aujourd'hui entre l'administration et l'utilisateur ».

Autre préoccupation, et non des moindres, « en France, la séparation entre l'ordonnateur et le payeur est fondamentale, cela permet de contrôler l'utilisation des fonds publics », rappelle Pierre Mouraret. En clair, demain, le maire aura la totale responsabilité des comptes et des erreurs à la place du trésorier.

Aux yeux des syndicats, une seule solution : « le retrait du projet. Nous appelons à une mobilisation massive à partir du 16 septembre, associant citoyens et élus, afin de faire reculer le ministre et le Gouvernement sur ce projet néfaste pour l'ensemble de la population. »